

CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST/OCDE

Le Club du Sahel a été créé en 1976 sous l'impulsion des dirigeants de certains pays du Sahel et de l'OCDE. On craignait alors que la priorité accordée par la communauté internationale aux dures sécheresses connues par le Sahel ne s'estompe rapidement. Depuis cette date, le Club du Sahel a effectué de nombreux ajustements pour mieux répondre aux réalités changeantes. À cet égard, en 2001, le Club a agrandi son champ d'action à toute l'Afrique de l'Ouest : il est alors devenu le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Le Club est animé par un Secrétariat rattaché à l'OCDE. Composé d'une équipe restreinte d'experts située à Paris, le Secrétariat s'appuie sur un réseau de correspondants locaux en Afrique de l'Ouest et d'experts de toutes origines. Par ailleurs, le Secrétariat du Club fait rapport sur l'élaboration et la mise en œuvre des ses Plans de travail à la Présidente/au Président du Club et à son organe de gouvernance appelé Groupe d'Orientation des Politiques (GOP).

Au cours des dernières décennies, les pays de l'Afrique de l'Ouest se sont positionnés par rapport à la compétition internationale et à la mondialisation. À l'exception du Nigeria, les pays de la région ne disposent pas de marchés intérieurs importants et n'ont pas jusqu'à maintenant bénéficié, de façon durable, d'économies d'échelle dans le cadre d'échanges accrus entre les niveaux local, national et régional. Dans ce contexte, comment l'Afrique de l'Ouest peut-elle, dans les prochaines années, accroître les échanges commerciaux à l'intérieur de la région elle-même ? Ceci lui permettrait d'améliorer sa compétitivité, de mieux s'insérer dans l'économie mondiale et de créer de meilleures opportunités d'investissement.

Le processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest est généralement reconnu comme incontournable dans une région marquée à la fois par l'immensité de son territoire, la dynamique de son peuplement et la fragmentation de ses marchés à l'échelle nationale. La création d'un véritable marché régional est un objectif de développement nécessaire, préconisée par l'Union Africaine et la Cedeao, porteur non seulement de croissance accélérée au bénéfice de l'ensemble de la population de la région mais aussi de paix. Cet objectif peut être considéré comme réaliste pour deux raisons principales : du fait des innombrables liens sociaux, religieux et commerciaux qui transcendent les frontières nationales ; et de la densification du peuplement ouest-africain, de la production agroalimentaire et des échanges.

Ce n'est pas pour autant un objectif facile à atteindre et tout optimisme en la matière doit être tempéré par un constat réaliste des difficultés auxquelles le processus d'intégration régionale est confronté en Afrique de l'Ouest. Les conflits

internes dans plusieurs pays ont des dimensions et implications régionales qu'il importe de mesurer pleinement en vue de guider l'action future. Par ailleurs, une revue de l'état des lieux et des perspectives d'avenir en matière de biens publics régionaux pourrait jeter un nouvel éclairage sur les complémentarités inter-États indispensables pour un meilleur futur de chaque pays et de la région dans son ensemble.

Une lecture régionale, rétrospective et prospective, indique que le marché ouest-africain est en voie de densification accélérée : l'image traditionnelle d'échanges régionaux faibles et peu intégrateurs appartient désormais au passé. Alors que le réseau urbain régional laissé par la colonisation était essentiellement constitué par un ruban côtier au sud et par les capitales sahéliennes (de Dakar à N'Djamena) au nord, on assiste désormais au développement très rapide d'un réseau de villes dans la bande moyenne située de part et d'autre des pays côtiers et des pays sahéliens. Un phénomène identique apparaît aux frontières entre plusieurs pays sahéliens. Ces villes, situées à moins de 150 kilomètres d'une frontière animent des espaces transfrontaliers de production et d'échange dont la densité est en constante augmentation. La très forte croissance de la population et l'augmentation du nombre de marchés urbains ont entraîné une intensification de la demande et favorisé le développement des échanges locaux et intra-régionaux. Cette dynamique, décrite dans l'étude WALTPS, a été largement documentée dans les études Ecoloc.

Dans ce contexte, les objectifs de coopération régionale et d'accélération du commerce intra-africain, mis en avant par le Nepad, sont plus que jamais justifiés. Mais la bonne gouvernance, qui est la pierre angulaire de la mise en œuvre du NEPAD, impose que l'approche institutionnelle de l'intégration régionale telle qu'elle est pratiquée par les États et les OIG, soit complétée par une approche « par le bas » impliquant les acteurs de terrain. La décentralisation fait ainsi progressivement son entrée dans la dynamique de la construction régionale comme une des étapes nécessaires à un meilleur positionnement des pays de la région à l'échelle mondiale. L'importance de la décentralisation sur le devenir des sociétés et de la réalité politique de la région reste encore à mesurer pleinement. Ce qui est certain, c'est qu'il s'agit d'un changement de grande envergure et à impacts multiples.

Si le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest apporte son appui à la publication d'un dossier sur le bassin du Lac Tchad c'est parce que ce dernier contribue à éclairer les enjeux que je viens d'évoquer. Ce dossier témoigne en particulier des dynamiques régionales réelles dans cet espace situé aux confins de l'Afrique de l'Ouest mais dont les liens avec cette région sont à la fois anciens, soutenus et porteurs d'avenir. ■

Normand Lauzon

Directeur du Secrétariat du Club du Sahel
et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE